

qu'au lieu d'abolir l'ordre de la noblesse, il eut été bien plus sage de retrancher les privilèges oppressifs et de diminuer le nombre excessif des nobles. J'ai été persuadé que, selon toute règle de justice, l'état n'avoit aucun droit de s'emparer d'aucune partie des biens du Clergé, et que ces biens ne devoient revenir à l'état qu'après la mort de leurs possesseurs actuels. J'ai été convaincu que, non seulement le Roi a été traité indignement sans l'avoir mérité ; mais encore qu'on lui avoit laissé trop peu d'autorité pour qu'il put être utile à l'état en sa qualité de Chef du pouvoir Exécutif. Voilà quelques unes de mes raisons pour ne point approuver les moyens qui ont fait éclore en France la première Révolution. Quand aux autres maux qui ont eu lieu dans ces circonstances, je les ai regardés comme étant certainement d'une grande importance. Mais en même temps, je les regardois comme des maux inséparables d'un état d'ébranlement et de troubles civils. Je m'imaginois d'ailleurs, que la France en seroit plus que dédommagée par l'établissement d'une monarchie limitée.

Les François ont abandonné le système de Constitution qu'ils avoient d'abord établi ; ils l'ont changé ; ils en ont adopté un autre. Il n'est personne qui désapprouve plus sincèrement que moi le but de ce changement et les moyens pour y parvenir. Le but de ce changement a été d'établir une république. Or, de toutes les espèces de gouvernements, il n'en est aucune pour laquelle j'aie plus d'aversion que pour une république. Et voici pourquoi je l'ai en aversion. C'est parceque de tous les gouvernements, le républicain est, à mon avis, celui qui est le plus oppressif pour la masse du peuple. J'aurois de la peine à la préférer, même, au plus grand despotisme. Sous un gouvernement républicain, les gens du peuple sont trompés par une apparence de liberté, mais
dans